

L'année 2024 a été marquée par un engagement collectif sans faille de la part de l'ensemble des collaborateurs de la CPAM de la Dordogne, au service de nos publics : assurés, professionnels de santé, établissements et employeurs.

Une offre de service toujours plus performante et proche des besoins. Nous avons poursuivi notre démarche d'amélioration continue, en garantissant des paiements rapides, en réduisant nos délais de traitement et en renforçant nos partenariats avec les acteurs locaux (CAF, Conseil Départemental, l'ARS, les EPCI, etc.). L'innovation a été au cœur de notre action, avec le déploiement de nouveaux outils numériques – comme l'ordonnance numérique pour faciliter les échanges avec nos assurés et gagner en efficacité.

Accès aux droits, aux soins et prévention : des avancées concrètes

L'accès aux droits et aux soins reste une priorité absolue. En 2024, nous avons renforcé notre accompagnement des professionnels de santé, notamment via le soutien aux Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et aux Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP), pour mieux répondre aux besoins de soins non programmés et améliorer la coordination ville-hôpital. Nous avons aussi intensifié nos actions de prévention, avec une attention particulière portée aux dépistages organisés (cancer colorectal, sein, col de l'utérus), à l'éducation buccodentaire dans les classes de maternelle et à la santé mentale, via le dispositif « Mon soutien psy ».

Le sport, vecteur de santé et de cohésion sociale En 2024, la CPAM s'est pleinement investie dans la cause nationale liée au sport, convaincue que l'activité physique est un levier essentiel de santé publique et de bien-être pour tous. Nous avons multiplié les partenariats pour promouvoir la pratique sportive régulière, notamment auprès des femmes et des publics les plus éloignés...

Lutte contre la fraude et transition écologique : des engagements renforcés

Notre vigilance en matière de lutte contre la fraude s'est traduite par des résultats significatifs, avec une hausse notable des préjudices notifiés ou évités. Parallèlement, nous avons intégré les défis de la transition écologique dans notre gestion quotidienne, en ligne avec les orientations de la Convention d'Objectifs et de Gestion de l'Assurance Maladie.

Je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à l'ensemble des collaborateurs pour leur mobilisation, leur professionnalisme et leur engagement au quotidien. Je remercie également les membres du Conseil pour leur soutien et leur investissement. Grâce à vous, nous abordons 2025 avec confiance et détermination, forts de notre feuille de route locale et de notre volonté commune de toujours mieux répondre aux attentes de nos publics.

Ensemble, continuons à écrire cette belle histoire au service de la santé, et de la protection sociale.